



RESPONSABLE DU POLE

« METROPOLE INNOVANTE ET NUMERIQUE »

Réf. **RPIN 2020**

<http://www.metropolegrandparis.fr/>

Etablissement Public de Coopération Intercommunale, la Métropole du Grand Paris a été créée le 1^{er} janvier 2016. Un projet métropolitain définit les orientations de sa politique conduite dans le cadre des compétences définies par les lois NOTRe et MAPTAM. Zone dense urbaine de 814 km², elle comprend 131 communes.

Elle se structure autour de 6 schémas directeurs : PCAEM, PMHH, PPBE, SCoT, SDEM, SMAN au service des 7,2 millions d'habitants métropolitains. Elle met en œuvre des politiques ambitieuses : Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations (GEMAPI), Zone à Faibles Emissions (ZFE), concours « Inventons la Métropole du Grand Paris », maîtrise d'ouvrage du futur Centre Aquatique Olympique pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Pour porter ces projets majeurs, la métropole s'appuie sur une administration de mission dont les services organisés en deux directions générales adjointes et un secrétariat général se développent et représentent près de 90 collaborateurs.

CONTEXTE DU POSTE

Compte tenu des nombreux enjeux sociaux, environnementaux et économiques associés aux grands espaces urbains denses partout dans le monde, une métropole de premier plan mondial comme la Métropole du Grand Paris doit être innovante et inventer des solutions nouvelles au bénéfice de ses habitants. C'est également un facteur important de son rayonnement international.

Elle doit donc à la fois favoriser l'innovation entrepreneuriale sur son territoire et son appropriation par l'ensemble des acteurs métropolitains, y compris les acteurs et services publics.

Dans le domaine numérique, véritable moteur d'innovation et de transformation dans tous les secteurs, la Métropole doit à la fois être à la pointe au niveau international tout en assurant un bénéfice et un accès à tous ses habitants.

La Direction de l'attractivité, du développement de l'économie et du numérique est composée de trois pôles : « Economie métropolitaine durable », « Métropole innovante et numérique », « Métropole Rayonnante ».

Le pôle « Innovation et numérique » pilote deux projets de la Métropole :

- projet « Innovation », piloté par le responsable du pôle lui-même,
- projet « Services publics numérique et inclusion numérique », piloté par un chef de projet.

Le responsable du pôle sera rattaché au Directeur de l'attractivité, du développement de l'économie et du numérique.

POSTE A POURVOIR

Missions et responsabilités :

1. Responsable du pôle « innovation et numérique »

- Management du pôle (2 collaborateurs)
- Promouvoir les enjeux de numérique et d'innovation auprès des autres projets et directions de la Métropole.

2. Chef de projet « Innovation »

- Pilotage opérationnel des partenariats de la Métropole du Grand Paris avec des opérateurs en charge de l'innovation sur le territoire métropolitain, en particulier Paris & Co.
- Accompagner de manière transversale la conception et la mise en œuvre des projets de la Métropole et de ses différentes directions pour qu'ils intègrent une dimension d'innovation, en particulier à travers un lien fort avec des entreprises innovantes.

3. Mobiliser et animer le réseau des collectivités et territoires membres de la Métropole du Grand Paris autour des problématiques de l'innovation :

- Partager les bonnes pratiques entre collectivités et animer une réflexion collective sur les politiques et actions publiques qui favorisent l'innovation. Construire collectivement une vision et une stratégie métropolitaine pour soutenir l'innovation sur le territoire dans le cadre des compétences de la Métropole.
- Faciliter et développer l'achat innovant par les collectivités qui composent la Métropole pour accélérer l'expérimentation mais surtout le déploiement d'innovations sur le territoire.

4. Développer et animer les relations de la Métropole avec l'écosystème d'innovation du territoire métropolitain, en particulier l'écosystème des entreprises innovantes.

PROFIL DU CANDIDAT

- Bénéficier d'une dizaine d'années d'expérience dans le domaine de l'innovation ou du soutien à l'innovation.
- Bonne connaissance du secteur numérique et de ses enjeux.
- Bonne connaissance de la culture et du fonctionnement du secteur public, si possible territorial. Une expérience réussie dans le secteur public ou parapublic, voire dans une collectivité, serait un vrai plus.
- Motivé par la réalisation de projets ambitieux à fort impact au service de l'intérêt général.
- Leadership, autonomie, esprit d'entreprise et esprit d'équipe.
- Habitué au fonctionnement en réseau et en partenariat.
- Capacités rédactionnelles.

MODALITES DE RECRUTEMENT

- Cadre de catégorie A, filière administrative
- Recrutement statutaire, à défaut contractuel (contrats de trois ans) ;
- Poste à pourvoir dès que possible ;
- Le poste requiert de se déplacer régulièrement dans Paris et sur le périmètre métropolitain ;
- Régime de congés : 25 jours de congés payés annuels et 2 jours de RTT/mois ;
- Candidature constituée d'une lettre de motivation et d'un CV à adresser par mail sous la référence **RPIN 2020** à recrutement@metropolegrandparis.fr

ACCES

- Le siège de la Métropole est situé 15/19 avenue Pierre Mendès France – 75013 PARIS
- Métro/RER : Quai de la gare ou Chevaleret (ligne 6), gare d'Austerlitz (ligne 5, 10, RER C)